

Conformément à la directive 1907/2006/CE, 2020/878

Page 1 de 7

Version 2.0

Date de révision : 31-12-2022

Date d'impression : 28-3-2024

Nom commercial : Poudre de marbre - Boules d'or® (pierres de marbre)

SECTION 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identification du produit :

Nom du produit : Poudre de marbre. Carbonate de calcium, marbre blanc de Carrare.

Nom commercial : poudre de marbre - Boules d'or®.

Numéro REACH : Produit exempté d'enregistrement conformément à l'annexe V, point 7 du règlement 1907/2006/CE (Reach) car il s'agit d'une substance minérale qui n'est pas modifiée chimiquement.

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées :

Utilisations recommandées : Construction, production de papier, revêtements adhésifs et peintures, plastiques, agriculture, environnement, alimentation, produits pharmaceutiques, ornements, conglomerats.

Utilisation professionnelle : -

Utilisation déconseillée : Ne pas utiliser à des fins autres que celles indiquées, à moins qu'une évaluation n'ait été donnée pour une telle utilisation.

1.3 Coordonnées du fournisseur de la fiche de données de sécurité :

Distributeur responsable : ASSYST bvba / A.S.O.W. bvba
Hellegatstraat 13a
2590 Berlaar
Belgique
Tel : +32 495 50 61 14 / +32 496 83 70 27
Site web : www.assyst.org / www.artsuppliesonweb.com
Courriel : ao@assyst.org / vera.opsommer@assyst.org

1.4 Numéro de téléphone d'urgence :

Pour la Belgique : Appelez le **Centre Antipoison (070 245 245 - gratuit)**, s'il n'est pas disponible: **02 264 96 30** (tarif normal) ou votre médecin. Dans des situations mettant votre vie en danger, appelez toujours le numéro d'urgence européen **112**.

Pour la France :

Centres Antipoison et de Toxicovigilance

ANGERS	02 41 48 21 21
BORDEAUX	05 56 96 40 80
LILLE	0800 59 59 59
LYON	04 72 11 69 11
MARSEILLE	04 91 75 25 25
NANCY	03 83 22 50 50
PARIS	01 40 05 48 48
TOULOUSE	05 61 77 74 47

SECTION 2 : Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange :

Classification selon la directive (CE) n° 1272/2008 et ses amendements.

Produit non dangereux - Règlement CE 1272/2008 (CLP).

Effets physico-chimiques nocifs pour la santé humaine et l'environnement :

Aucun autre danger.

2.2 Éléments d'étiquetage :

Étiquetage conforme au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP/GHS] :

Il ne s'agit pas d'une substance ou d'un mélange dangereux.

2.3 Autres risques :

Conformément à la directive 1907/2006/CE, 2020/878

Page 2 de 7

Version 2.0

Date de révision : 31-12-2022

Date d'impression : 28-3-2024

Nom commercial : Poudre de marbre - Boules d'or® (pierres de marbre)

Cette substance n'a pas de propriétés PBT, vPvB ou de perturbation endocrinienne.
Aucun autre danger.

SECTION 3 : Composition et informations sur les ingrédients

3.1 Substances :

Carbonate de calcium.

SECTION 4 : Mesures de premiers secours

4.1 Description des mesures de premiers secours :

Contact avec la peau :

Le contact avec la peau, surtout s'il est prolongé, peut provoquer un dessèchement de la peau ; laver avec de l'eau et du savon.

Inhalation :

L'inhalation peut provoquer une irritation ; consulter un médecin si nécessaire en cas de gêne évidente liée à la respiration.

Ingestion :

Consulter un médecin.

Contact avec les yeux :

En cas de contact avec les yeux, éviter de frotter les paupières et laver abondamment à l'eau ; si nécessaire, consulter un médecin en cas de coupure évidente ou de douleur locale.

4.2 Principaux symptômes et effets aigus et différés :

Aucune donnée disponible.

4.3 Indication des soins médicaux immédiats et du traitement spécial requis :

Consultez votre médecin si vous ne vous sentez pas bien.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction :

Agents d'extinction appropriés :

Extincteurs à poudre, CO₂, mousse, eau pulvérisée.

Moyens d'extinction inappropriés :

Jet d'eau puissant.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange :

Aucun.

5.3 Conseils aux pompiers :

Utiliser un équipement respiratoire approprié.

SECTION 6 : Mesures en cas de rejet accidentel de la substance ou du mélange

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence :

Porter des précautions individuelles.

Masque de protection :

Nous recommandons l'utilisation de masques à poussière de marbre FFP1 ou, pour des périodes plus longues, FFP2.

Gants de protection :

Nous recommandons l'utilisation de gants contre les risques physiques (piégeage) et contre l'exposition prolongée à la poussière de marbre qui peut provoquer un dessèchement de la peau.

Lunettes de sécurité :

Il est recommandé de porter des lunettes de sécurité avec protection latérale. (EN 166)

Vêtements :

À la fin de la manipulation, nettoyez/secouez les vêtements utilisés pour effectuer l'opération.

Portez des vêtements de travail professionnels fournis.

Il est recommandé de se laver les mains et le visage à la fin de l'utilisation.

6.2 Précautions environnementales :

Conformément à la directive 1907/2006/CE, 2020/878

Page 3 de 7

Version 2.0

Date de révision : 31-12-2022

Date d'impression : 28-3-2024

Nom commercial : Poudre de marbre - Boules d'or® (pierres de marbre)

Les matériaux qui s'échappent de l'emballage ne présentent aucun risque pour l'environnement.

Veillez à ce que le matériau ne pénètre pas dans le système d'égouts.

6.3 Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage :

En cas de déversement, ramasser le matériau à l'aide d'outils appropriés ; pour la poussière, utiliser un aspirateur, éviter les poussières en suspension dans l'air pendant l'opération.

6.4 Référence à d'autres sections :

Voir articles 7-8-13.

SECTION 7 : Manipulation et stockage :

7.1 Précautions à prendre pour manipuler la substance ou le mélange en toute sécurité :

Les produits CARRARA WHITE MARBLE peuvent être livrés : en vrac - en sacs sur palettes - en caisses roulantes - en big bags.

Porter un équipement de protection individuelle (EPI) pour limiter le contact avec la peau et les yeux et l'inhalation de poussières.

Recommandations générales pour l'hygiène du travail.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les incompatibilités :

Les paquets ensachés sur les plates-formes sont empilables, mais il n'y a pas plus de deux plates-formes par rangée en hauteur.

Les caisses roulantes ne peuvent pas être empilées.

Les emballages en Big Bags peuvent être placés les uns sur les autres comme indiqué sur le Big Bag.

Les produits de marbre blanc de Carrare en vrac de tous les types susmentionnés (poudre, grains, galets) présentent toujours une patine poussiéreuse à la surface qui est libérée dans l'air pendant la manipulation (chargement, manutention, déchargement).

7.3 Utilisation finale spécifique :

Voir chapitre 1.2.

SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/mesures de protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle :

Ne contient pas de substances soumises à des limites professionnelles.

8.2 Mesures de contrôle de l'exposition :

Porter des précautions individuelles.

Masque de protection :

Nous recommandons l'utilisation de masques à poussière de marbre FFP1 ou, pour des périodes plus longues, FFP2.

Gants de protection :

Nous recommandons l'utilisation de gants contre les risques physiques (piégeage) et contre l'exposition prolongée à la poussière de marbre qui peut provoquer un dessèchement de la peau.

Lunettes de sécurité :

Il est recommandé de porter des lunettes de sécurité avec protection latérale. (EN 166)

Vêtements :

À la fin de la manipulation, nettoyez/secouez les vêtements utilisés pour effectuer l'opération.

Portez des vêtements de travail professionnels fournis.

Il est recommandé de se laver les mains et le visage à la fin de l'utilisation.

Risques thermiques :

Non

Gestion de l'exposition environnementale :

Voir 7-13

Mesures techniques appropriées :

Aucun.

Conformément à la directive 1907/2006/CE, 2020/878

Page 4 de 7

Version 2.0

Date de révision : 31-12-2022

Date d'impression : 28-3-2024

Nom commercial : Poudre de marbre - Boules d'or® (pierres de marbre)

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base :

État physique :	Solide
Aspect :	Grain - Caillou - Poudre
Couleur :	Blanc (boules d'or - variable)
Odeur :	Inodore
Ph :	9.3 - 9.8
Point de fusion :	Non détectable
Point d'ébullition :	Non détectable
Point d'éclair :	Non détectable
Taux d'évaporation :	Non détectable
Inflammabilité :	Ininflammable
Pression de vapeur :	Non applicable
Densité de vapeur :	Négligeable
Densité relative :	
Solubilité :	Non déterminé
Coefficient de partage : n-octanol/eau :	<1 (estimation)
Température d'inflammation :	Non disponible
Température de décomposition :	Non disponible
Viscosité :	Non disponible
Propriétés explosives :	Non disponible
Propriétés oxydantes :	Non disponible

9.2 Autres informations

Pas de données disponibles

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité :

Aucune donnée disponible.

10.2 Stabilité chimique :

Stable dans des conditions normales.

Tous les produits en marbre blanc de Carrare, en tant que CaCO_3 forment CO_2 lorsqu'ils réagissent avec des acides ou sont exposés à des températures élevées. (800-1000°C).

10.3 Réactions dangereuses potentielles :

Au-delà d'une certaine température, aucun oxyde de carbone ne peut être libéré dans des conditions normales.

10.4 Conditions à éviter :

Aucune donnée disponible.

10.5 Matériaux à interaction chimique :

Aucune connue.

10.6 Produits de décomposition dangereux :

Aucune donnée disponible.

SECTION 11 : Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques :

Le carbonate de calcium solide est un minéral naturel que l'on trouve à la surface de la terre et qui, dissous, est un composant naturel et indispensable de l'eau dans la nature.

Toxicité aiguë

Non classé

Corrosion/irritation de la peau

Non classé

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Non classé

Conformément à la directive 1907/2006/CE, 2020/878

Page 5 de 7

Version 2.0

Date de révision : 31-12-2022

Date d'impression : 28-3-2024

Nom commercial : Poudre de marbre - Boules d'or® (pierres de marbre)

Sensibilisation respiratoire/peau

Non classé

Mutagénicité dans les gamètes

Non classé

Cancérogénicité

Non classé

Toxicité pour la reproduction

Non classé

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique

Non classé

Toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée

Non classé

Risque d'inhalation

Non classé

Sur la base des données disponibles.

11.2 Informations sur les autres dangers

Perturbateurs endocriniens

Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne.

SECTION 12 : Informations écologiques

12.1 Toxicité :

Non classé pour les risques environnementaux.

12.2 Persistance et dégradabilité :

Le produit est un minéral naturel.

12.3 Bioaccumulation :

Le produit est un minéral naturel.

12.4 Mobilité dans le sol :

Le produit est un minéral naturel.

12.5 Résultats de l'évaluation PBT et vPvB :

Selon les données disponibles, le produit ne contient pas de substances PBT et vPvB $\geq 0,1\%$.

12.6 Propriétés de perturbation endocrinienne

Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne.

12.7 Autres effets indésirables

Sans objet

SECTION 13 : Instructions relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets :

Ne pas déverser dans les égouts ou les cours d'eau ; les déchets doivent être éliminés avec le code CEE 010413.

L'élimination de l'emballage et des accessoires est soumise aux réglementations nationales et locales en vigueur.

SECTION 14 : Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

Non réglementé en tant que substance dangereuse.

14.2 Dénomination appropriée de la cargaison conformément au règlement type de l'ONU

Non réglementé en tant que substance dangereuse.

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Non réglementé en tant que substance dangereuse.

14.4 Groupe d'emballage

Non réglementé en tant que substance dangereuse.

14.5 Risques environnementaux

Non réglementé en tant que substance dangereuse.

Conformément à la directive 1907/2006/CE, 2020/878

Page 6 de 7

Version 2.0

Date de révision : 31-12-2022

Date d'impression : 28-3-2024

Nom commercial : Poudre de marbre - Boules d'or® (pierres de marbre)

14.6 Précautions particulières pour l'utilisateur

Notes :

Le transport de marchandises dangereuses, y compris le chargement et le déchargement, doit être effectué conformément à la réglementation par du personnel ayant reçu la formation nécessaire ;

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC.

Remarques : Non applicable au produit tel qu'il est fourni.

SECTION 15 : Informations statutaires

15.1 Réglementations et législation en matière de sécurité, de santé et d'environnement spécifiques à la substance ou au mélange :

Le marbre blanc de Carrare (CaCO₃), en tant que minéral naturel non traité chimiquement par ALIMAC, est exempté de l'enregistrement REACH.

1. Décret ministériel 22.07.1971 - "Sécurité du transport maritime".
2. Convention SOLAS 7 Reg.54 Cap.II/2 - "Sécurité du transport maritime".
3. L.D. 81/08 du 09.04.2008 - "Sécurité et hygiène sur le lieu de travail".
4. Décret ministériel 22 du 05.02.1997 - "Décret RONCHI TEr" et amendements ultérieurs.
5. C.O.N.A.I.
6. A.C.G.I.H. (web - supplément au vol.24 n.1 janvier '99)
7. SIGMA ALDRICH (web - email - manuel chimie fine)
8. Autres réglementations dans le secteur de l'alimentation animale auxquelles nos produits sont conformes :
9. Règlement 1272/2008 (CLP)
10. Directive 67/548/CEE
11. Règlement 1907/2006
12. D. Décret législatif 360 du 17.08.1999 - Désignation et circulation des matières premières pour aliments des animaux
13. Directive 1999/29/CE - Limitation des métaux lourds
14. Directive 2001/102/CE - Restriction des PCDD/F
15. Règlement 183/05 CE - Hygiène des aliments pour animaux
16. Règlement (UE) 2020/878
17. Règlement (UE) 649/2012 Aucune substance répertoriée
18. Substances SVHC : Selon les données disponibles, ne contient pas de substances SVHC > 0,1%.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique :

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée pour ce produit.

SECTION 16 : Autres informations

Les éléments ayant fait l'objet de modifications importantes par rapport à la version précédente sont signalés dans le corps du document par une ligne verticale épaisse.

Texte complet des autres abréviations

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures ; ADR - Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route (Accord ADR) ; AIIC - Australian Inventory of Industrial Chemicals ; ASTM - American Association for the Testing of Materials ; bw - Body Weight ; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage ; Règlement (CE) n° 1272/2008 ; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction ; DIN - Norme ou Institut allemand de normalisation ; DSL - Liste des substances utilisées à l'intérieur (Canada) ; ECHA - Agence européenne des produits chimiques ; EC-Number - Numéro EINECS ; ECx - Concentration associée à une réponse de x% ; ELx - Capacité de charge associée à une réponse de x% ; EmS - Emergency Schedule ; ENCS - Existing and New Chemicals (Japon) ; ErCx - Concentration associée à une réponse de croissance de x% ; SGH - Système général harmonisé ; BPL - Bonnes pratiques de laboratoire ; CIRC - Centre international de recherche sur le cancer ; IATA - Association du transport aérien international ; IBC - Code international de l'OMI pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac ; IC50 - Concentration

Conformément à la directive 1907/2006/CE, 2020/878

Page 7 de 7

Version 2.0

Date de révision : 31-12-2022

Date d'impression : 28-3-2024

Nom commercial : Poudre de marbre - Boules d'or® (pierres de marbre)

inhibitrice semi-maximale ; OACI - Organisation de l'aviation civile internationale ; IECSC - Liste d'inventaire des produits chimiques existants en Chine ; IMDG - International Maritime Dangerous Goods ; OMI - Organisation maritime internationale ; ISHL - Industrial Safety and Health Law (Japon) ; ISO - Organisation internationale de normalisation ; KECI - Korean Inventory of Existing Chemicals ; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population testée ; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population testée (dose létale médiane) ; MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires ; n.o.s. - Non spécifié autrement ; NO(A)EC - Pas d'effet discernable (négatif) sur la concentration ; NO(A)EL - Pas d'effet discernable (négatif) sur le niveau ; NOELR - Pas d'effet discernable sur la capacité de chargement ; NZIoC - Inventaire néo-zélandais des produits chimiques ; OCDE - Organisation de coopération et de développement économiques ; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et de la prévention de la pollution ; PBT - Substance persistante, bioaccumulable et toxique ; PICCS - Inventaire philippin des produits et substances chimiques ; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitatives) ; REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH) ; RID - Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses (RID) ; TDAA - Température de décomposition auto-accélérée ; FDS - Fiche de données de sécurité ; SVHC - Substance of Very High Concern ; TCSI - Taiwanese Inventory of Chemical Substances ; TECI - Inventory of Chemical Substances Existing in Thailand ; TRGS - Technical Regulation on Hazardous Substances ; TSCA - Toxic Substances Control Act (USA) ; UN - United Nations ; vPvB - Very Persistent and Very Bioaccumulative

Plus d'informations

Conseils en matière de formation :

Fournir des informations, des instructions et une formation appropriées aux utilisateurs.

Les informations contenues dans ce document sont basées sur nos connaissances à la date mentionnée ci-dessus.

L'utilisateur est responsable de l'adéquation et de l'exhaustivité des informations fournies.

Cette fiche de données de sécurité s'applique à tous les produits en marbre blanc de Carrare que nous fournissons.